

VADENCOURT

DIMANCHE 14 AOÛT 2016

AU TERRAIN DE JEUX de 7h00 à 18h00

B **R** **O** **C** **A** **N** **T** **E**



Emplacements gratuits

Réservation au : 06.66.46.37.50

ou au 06.88.45.96.99

Friterie « Chez Didier »

De 11h à 15h

Infos

M

U

N

I

C

I

P

A

L

E

S

Août

2

0

1

6

FÊTE DU TERRAIN DE JEUX

VADENCOURT

Samedi 6 août 2016

Ouverture de la fête à 20h30

Bal "Disco" à 21h00

Dimanche 7 août 2016

Spectacle présenté par le groupe

"Euro Dance" de 15h00 à 17h00



Lundi 8 août 2016

Tours de manège offerts par la municipalité
pour les enfants de Vadencourt

Buvette et restauration sur place

Secrétariat de mairie - Rappel

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du **18 juillet 2016 au 21 août 2016 inclus**.

Une permanence aura lieu tous les mardis de 16h à 18h.

⇒ **Mme Danièle Le Bitouzé 06.08.77.02.98**

⇒ **Mr Patrick Mariage 06.32.16.95.39**

⇒ **Mr Marc Caure 06.78.22.00.01**

⇒ **Mme Roseline Fièvre 06.88.45.96.99**

♦ **Chardons et orties**

Le propriétaire d'un terrain privé agricole ou non, qui laisse son terrain en friche, c'est-à-dire non entretenu, peut causer un préjudice aux propriétaires des terrains voisins (Ministère de l'Intérieur). Concernant les mauvaises herbes et autres, il est illégal de laisser son terrain en friche.

Les obligations incombant au propriétaire sont prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2213-25

♦ **Rappel - Horaires des travaux de bricolage**

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse, perceuse, tronçonneuse, scie mécanique, raboteuse ...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de : 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- les samedis de : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- les dimanches et jours fériés de : 10h00 à 12h00

Ces horaires s'appliquent à tous les habitants de Vadencourt !

De nombreuses plaintes déposées en mairie, les sanctions réglementaires seront appliquées.

Nous vous invitons à respecter la tranquillité de votre voisinage.

♦ **Rentrée scolaire**

Jour de reprise : **jeudi 1 septembre 2016**

♦ **Coulées de boues**

Suite aux coulées de boues et dégradations rue Charles Machin du 23 juin 2016, un arrêté est pris réduisant la vitesse à 30km/h "signalé sur la chaussée". Mr Le Préfet et les autorités compétentes sont informés du réel problème nous attendons leur feu vert pour la pose des glissières de sécurité.

Manifestations à venir :

- Les 6, 7 et 8 août 2016

Fête du terrain de jeux

- Le 14 août 2016

Brocante au terrain de jeux organisée par l'association « Animation Vadencourtoise » à la demande de ceux qui demeurent à Longchamps.